

TELEGRAPHIE

CANADA

Personnel
QUÉBEC, 19.—L'honorable M. Thompson, ministre de la Justice, part pour Ottawa, aujourd'hui.

L'association médicale
QUÉBEC, 19.—L'association médicale a terminé ses travaux. Elle se réunira à Hamilton, l'an prochain.

Nouvelles de Québec
QUÉBEC, 19.—On rapporte qu'hier matin, un yacht ne portant pas de nom est venu échouer la quille en l'air, à Trois-Pistoles.

Qu'étaient-ils ?
Jusqu'à présent, on ignore absolument d'où peut venir ce yacht, et si c'est la suite d'une catastrophe, dans laquelle eussent été le montaient ont péri, qu'il s'est ainsi échoué à Trois-Pistoles.

Qu'étaient-ils ?
QUÉBEC, 19.—Tous les trains de passagers sur le chemin de fer du Lac Saint-Jean sont maintenant pourvus de freins à air comprimé Westinghouse, qui offrent beaucoup de sûreté et qui sont en usage sur toutes les grandes voies ferrées américaines.

Hier matin, un jeune Dugas, qui est commis chez M. Alfred Saint-Laurent, entrepreneur et marchand général, rue Saint-Jacques, ne pouvant réussir à ouvrir avec sa clef la porte du magasin dont la serrure avait peut-être été forcée, résolut de s'introduire par le magasin de M. Les Loges, qui est contigu. Le jeune homme monta en conséquence aux étages supérieurs et traversa chez M. Saint-Laurent, puis il se mit en frais de descendre du quatrième étage en se laissant glisser le long de la corde d'un palan. Malheureusement il manqua la corde et tomba dans le vide. En ce moment il se crut mort, mais chose inouïe et qu'on ne touchant le sol il eut heurté une charrette, il ne s'indigna que de légères contusions. Aucune lésion interne ne s'est encore déclarée.

Mesdemoiselles Marie Louise Bolduc, de Saint-François de la Beauce, en religion sœur Marie Saint-Sébastien; Marie Alphonsine Méthot, de Saint-Amand, en religion sœur Marie de l'Enfant Jésus; Maggie Jane Reddy, de Québec, en religion sœur Marie Saint-Prix de Valois; Marie Emélie Leclerc, de Saint-Jovite, en religion sœur Marie Sainte-Constante; et Marie Elmina Bernier, de l'Islet, en religion sœur Marie Saint-Zéphirin, ont pris le Saint-Habit, ce matin, dans la chapelle du Bon Pasteur de cette ville.

Dans la soirée d'hier, un hangar de l'Intercolonial, de plusieurs centaines de pieds de longueur, a été détruit par le feu, à Saint-Fabien, comté de Rimouski. L'intensité des flammes a fait tordre les rails et l'express local d'hier soir, n'a pu continuer sa route. On a pris des mesures immédiates pour qu'il ne soit pas retardé, d'hui, ne soient pas retardés. Il est probable que le gouvernement fera reconstruire de suite ce hangar, ce qui emploiera un bon nombre d'ouvriers.

Ces jours derniers, une dame du faubourg Saint-Jean, avait fait l'achat d'un certain lot de bois de M. L. Gravel, Palais, celui-ci s'engagea à faire monter son bois. Lorsque le bois fut transporté, la dame remit le prix du bois au charretier qui l'avait apporté, avec ordre de le remettre à M. Gravel. Mais le charretier, par malice, ne voulut pas payer le prix du bois, la dame remit au charretier un billet de \$10. M. Gravel recevant cette pièce fut quelque peu surpris de se voir en possession d'un billet de \$10. Il alla de suite s'informer, auprès du charretier, de l'adresse de la dame, et s'y fit conduire pour lui remettre le billet. Il fut facile de constater la surprise et en même temps la joie de la dame.

Ce trait de probité méritait certainement des éloges.
La cargaison du SS. Titania a été vendue aux enchères ce matin.
L'évêque de la Terre de Rupert est actuellement en cette ville.

Un incendie dans l'île
QUÉBEC, 19.—Le feu a détruit hier soir à l'île d'Orléans, la maison occupée par M. O'Meara, de Québec. Les flammes se sont communiquées à la maison voisine habitée par M. Legendre. De là elles se sont rendues à deux maisons appartenant à M. Genest, pilote et à une grange de M. Gourdeau. Tous ces bâtiments ont été réduits en cendres. Il n'y avait pas d'assurances.

Un accident au cirque de Forepauch
KINGSTON, 19.—Pendant que le cirque de Forepauch se rendait à la gare, après la représentation, hier soir, la cage aux lions fut renversée et brisée sur le chemin. Les panneaux furent brisés et les barres descellées.
Les fauves auraient pu facilement s'enfuir, mais ils restèrent couchés, comme frappés de terreur, et ne firent ni un bruit de chaînes et de cordes et on fit venir deux éléphants dressés qui les renfermèrent en position afin qu'on put la réparer tant bien que mal avant de la placer sur le convoi du chemin de fer.

ETATS-UNIS
Drame sanglant
FORT SMITH, Ark. 19.—Un drame sanglant s'est passé dimanche soir, à Cherokee Nation. Lock Langley et Thomas Monroe avaient eu maille à partir à propos d'un maux qui avaient pénétré dans un champ. Dimanche soir, Monroe et sa famille partirent pour l'église et furent rejoints par Lock Langley, qui était armé d'un fusil à deux coups.
Langley commença à mordre les Monroe, sur quoi Monroe lui dit que s'il avait avec lui son fusil, Langley ne le traiterait pas de cette façon. Langley répondit: "Va chercher ton fusil"; Monroe dit à son fils aîné d'aller le chercher. L'enfant partit, mais à peine avait-il fait quelques pas que Langley lui envoya une balle dans la poitrine, puis se retournant, envoya une autre balle au père Monroe. Le père et l'enfant sont morts sur le coup.

La question des pêcheries
SAN FRANCISCO, Cal. 19.—Les noms des goélettes anglaises saisis dans le détroit de Behring pour avoir violé les lois sur la chasse aux veaux marins sont "Thornton", "Onward" et "Caroline". Les équipages ont été conduits à Sitka et les goélettes à bord du cutter du revenu "Corwin".
Les capitaines des navires saisis prétendent qu'ils chassaient dans la haute mer et que leurs navires ont été appareillés à Victoria, C. A., et portaient pavillon anglais. D'un autre côté, on dit qu'ils étaient à chasser les veaux marins à plusieurs centaines de milles en deça des limites de la concession russe aux États-Unis.

Réunion de fleuristes
PHILADELPHIE, 19.—La seconde convention annuelle de la société des fleuristes américains, a été ouverte aujourd'hui.

L'affaire Cutting

EL PASO, Tex., 19.—Il n'y a rien de nouveau au sujet de l'affaire Cutting, bien que des bruits divers, aussi peu fondés les uns que les autres, continuent à circuler. On dit, entre autres choses, que de fortes détachements de troupes mexicaines ne cessent d'affluer à Chihuahua.

On attend l'arrivée de l'agent spécial des États-Unis, M. Sedgwick, dont on passe quelques jours à Paso del Norte et de là se rendre à Chihuahua où son séjour durera au moins une semaine. Si M. Sedgwick se décide ensuite à aller à Mexico, il lui faudra pour ce voyage une quinzaine de jours en plus.

Jusqu'à présent les Mexicains ont observé une grande réserve et il semble qu'ils seraient désireux d'en finir avec l'affaire Cutting s'ils pouvaient le faire sans avoir l'air de reculer; c'est ce qu'indique le ton de la presse de Mexico.

Voici probablement ce qui va se passer; la cour suprême de Chihuahua cassera le jugement du tribunal de Paso del Norte et ordonnera la mise en liberté du prisonnier; ensuite Cutting tentera une action en dommages-intérêts.

Michael Davitt rapelé
CHICAGO, 19.—On dit que Michael Davitt a reçu une dépêche de Parnell, le rappelant en Irlande immédiatement.

EUROPE
Le Parlement impérial
LONDRES, 19.—Le Standard dit ce qui suit: L'Angleterre doit comprendre plus clairement que jamais la constitution du home rule est une conspiration étrangère. La convention de Chicago n'aide-elle qu'à faire saisir la situation, qu'elle n'aura pas été sans résultat.

Le programme des modérés à Chicago est l'indépendance irlandaise obtenue "pacifiquement, si possible; par la force, s'il le faut".

À cela l'Angleterre répond qu'elle maintiendra l'union précieusement par les mêmes moyens.

Le Times dit: Il est clair que les dédoublés parnellistes, en dépit de la modération de leur langage, sont les jonets de ténébreux comploteurs. Le Times demande la nomination de deux commissions royales: l'une pour faire une enquête sur les difficultés agraires et l'autre sur les travaux publics et le drainage.

LONDRES, 19.—Aujourd'hui a eu lieu la rentrée du parlement. Voici le discours du Trône: Mylords et Messieurs, Je vous ai convoqués à cette séance inaccoutumée pour la dépeche d'affaires indispensables. La session du dernier parlement a été interrompue avant que la Chambre eût terminé ses travaux ordinaires, afin de consulter le peuple sur certaines propositions importantes se rapportant au gouvernement de l'Irlande.

Le résultat de cet appel a été la ratification de la décision prise par le dernier parlement.

Le caractère provisoire des dispositions prises par le dernier parlement pour renouer les dépenses publiques de l'exercice en cours rend inopportun un plus long ajournement de l'étude de la législation financière nécessaire à cette fin.

Messieurs de la Chambre des Communes. Les demandes de crédits qui vous ont été soumises dans le dernier parlement et qui n'ont été votées qu'en partie vous seront soumises de nouveau.

À une période de l'année d'ordinaire consacrée aux vacances et après les travaux prolongés d'un caractère exceptionnel auquel grand nombre de vous ont été soumis, je m'abstendrai de recommander à votre considération d'autres mesures que celles qui sont essentielles à l'administration du service public pour le reste de l'exercice financier.

J'ai confiance que vous leur donneriez votre prompt et sérieuse attention.

LONDRES, 19.—Au moment de l'ouverture du parlement, il pleuvait à verse et la foule autour du palais de Westminster était peu considérable.

La Bulgarie et la Serbie

CONSTANTINOPEL, 19.—La Porte a déclaré au prince Alexandre qu'il pouvait compter sur l'appui de la Turquie dans le cas où la Serbie attaquerait la Bulgarie. Les ambassades d'Angleterre et d'Autriche ont été informées de la déclaration du sultan, mais on ne croit pas dans les cercles diplomatiques qu'un nouveau conflit soit imminent.

La Chine et le Vatican
LONDRES, 19.—Le Pape a chargé le Père Favier, chef des missions catholiques en Chine, de dresser un rapport sur la situation des missions qu'il dirige. On croit qu'un missionnaire lazariste sera choisi pour représenter le Vatican à Pékin.

Le Post dit qu'il est autorisé à démentir le rapport d'après lequel les empereurs d'Allemagne et d'Autriche se seraient entretenus, lors de leur récente entrevue, de questions concernant le Saint-Siège.

PARIS, 19.—M. de Freycinet, président du conseil, a envoyé au Vatican une nouvelle note dans laquelle il proteste contre la nomination d'un nonce en Chine, tout en acceptant, cependant, l'envoi d'un vicairé apostolique. Le Vatican refuse de revenir sur sa décision.

Mlle Patti
LONDRES, 19.—Mlle Patti et M. Nicolini ont donné hier à Swinsea leur troisième concert de charité. La salle était comble. Mme Patti a été rappelée par plusieurs fois. Sir Hussey Vivian lui a offert, au nom du comité de l'hôpital Swinsea, un portrait en médaillon, peint par James Saint. Les recettes des trois concerts se sont élevées à £2,000, l'hôpital a regagné.

L'empereur d'Autriche
VIENNE, 19.—Le 56e anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph a été célébré hier en grande pompe.

Ce matin, une souscription a été ouverte au profit de Pircher, qui s'est estropié déjà il y a quelque temps, dans une occasion semblable.

Anglais et Birmans
LONDRES, 19.—Le gouvernement indien a ouvert une souscription Newcastle, afin de constituer une compagnie de troupes pour partir pour Bombay et Calcutta à la fin du mois d'août. On pense que ces navires se vront à transporter les troupes de renfort qu'on doit envoyer en Birmanie.

Les Russes dans l'Asie Centrale
PARIS, 19.—Il paraît certain que la Russie ne reste point inactive dans le Turkestan Central. Chaque jour marque un progrès insensible dans sa marche en avant vers les frontières de l'Inde anglaise.

On trouve à cet égard, dans une correspondance anglaise, quelques détails qui ne sont pas sans intérêt.

Les Russes dirigent leurs avant-postes vers l'Inde, non du côté de Merv, mais du côté de Tashkent.

Un courrier arrivé de Fais-Abad, sur l'Oxus, a annoncé à l'émir d'Afghanistan qu'un agent russe est arrivé à Tach-Kourgan, le capitaine du khant de Kikhkan. Si visite à pour objet des pourparlers avec les autorités du khant, à l'effet d'obtenir qu'elles acceptent la protection de la Russie comme l'ont fait les habitants de Merv.

Si les autorités du khant de Vakhan y consentent, les avant-postes russes ne se trouveront plus éloignés que de trente milles anglais du poste anglais indien, le plus rapproché de Gagan, et les deux grands empires ne seront plus séparés que par l'Inde.

En annexant Vakhan, les Russes ont pris aussi en possession de l'extrémité occidentale du défilé de Doras, qui mène de renommée dans le Labhoristan.

Ainsi, les Russes pourront diriger leurs troupes du Turkestan sur Raval-Pindi, le principal point d'appui des Anglais dans l'Inde, prendre les communications par le chemin de fer, et en même temps la retraite aux troupes anglaises stationnées du côté de Hérat.

Le choléra
LONDRES, 19.—Le choléra a éclaté à Carmania, en Arabie. On y signale 4 décès. Voici le bulletin du choléra pour hier:
Nouveaux Décès
Trieste 23 6
Barletta 38 23
Venise 3 1
Vicenza 13 6
Bologne 11 4
Padoue 9 2
Verone 6 3
Ravenna 2 2
Aquila 14 4
Bissaglia 15 1
Molfetta 19 4

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout près
Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vont à à peiller marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paient les magasins, où et es paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. C'est communiants n'ont pas de prix fixes, désagréable d'être obligé, sous peine de s'apercevoir, de discuter et implorer, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable. Vous ne savez quand arrêter votre marchandement: d'un côté craignant ne pas avoir vendu le produit à son plus haut prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux défaits. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais n'en fera rien d'autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrape-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a QU'UN SEUL PRIX pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros ou au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES
Plume, Matelas, Hts à Ressorts, Vain-selle, Verrerie, Ferblanterie, Batterie, le Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonens, GERANT
Vis-à-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

EXCURSION
CORNWALL
Il y aura une grande excursion à Cornwall par le

Corps de Musique St Jean Baptiste
SAMEDI, 21 COURANT
Départ de la gare du chemin de fer Canada Atlantique à 11 1/2 p.m. Prix du passage \$1.25 aller et retour. Les excursionnistes pourront débarquer au Coteau, à Valleyfield ou à toute autre station intermédiaire.

Des billets seront en vente chez M. P. Grant, rue Dalhousie; M. Baudry, rue Sussex; M. A. Lefebvre marchand-tailleur, rue Wellington; M. F. X. Ouellet, rue Duke; M. Couture, bijoutier, rue Principale, Hull; et de tous les membres du corps de musique.

Ottawa, 17 août 1886
\$7,000
A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa. 31 juillet 1886-6m

T. W. CURRIER
A DEMENAGE
SON IMMENSE ASSORTIMENT DE
Meubles, Portes, Classés et de Bois de Scierie aux
Nos. 186 et 188, RUE BIDEAU,
Près du Convent des Sœurs du Sacré-Cœur, coin des rues Wales et Rideau
Tous ces différents genres de bois seront vendus
Au prix de la manufacture, en gros et en détail.
Ottawa 8 juin 1886-3m

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS
D'OTTAWA
Avec le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et le plus bas prix en fait de
Tapis, Trolars, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte,
à la
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA
148 Rue SPARKS.
SHEOUBRED et Cie;
Ottawa.

VENANT D'ÊTRE RECUES
10,000
ROULEAUX DE TAPISSERIES
De tous genres et de tous prix.
Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic.
Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.
Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

G. PHILIBERT
PEINTRE.
208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.
NOUVEAU RESTAURANT
Repas à toutes heures,
142 1/2 RUE SPARKS.
TABLE DE 1ÈRE CLASSE.
Lunch à Midi, 5 billets pour \$1.00.
GUSTAVE CHEVRIER,
Propriétaire.
Ottawa, 12 mai, 1886.

Quelques uns des avantages

DES
CELEBRES
AMERS INDIGÈNES,
—LE—
POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Ils peuvent être en usage, et le riche ne peut pas se dispenser d'Amers de trois deniers.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, jussieu, rubarbe et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTTERIE NATIONALE
DE—
M. LE CURÉ A. LABELLE
GRAND TIRAGE FINAL
DES—
LOTS
DE CETTE LOTTERIE
Le SEPTEMBRE 1 & 6

COUT DU BILLET
Première série : : : \$1.00
Deuxième série : : : 25 cts
Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. G. LEFEBVRE, No. 19 rue St-Jacques.
Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cents)

Pour garnir les Maisons,
Nous venons de recevoir un assortiment de
TAPIS DE BRUXELLES
—AT DE—
TAPISSERIE
Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell,
RUE O'CONNOR.
FONDE EN 1837
OUVREUX À CIMENT ET À CHAUX DE HULL
Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les mérites du

CIMENT DE HULL
et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

Bardeau de Pin a ventre à bon marché
Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.
C. B. WRIGHT, Hull, P.Q.

VOIE LA PLUS COURTE
ENTRE
OTTAWA ET MONTREAL
Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit:
TRAIN EXPRESS DE MONTREAL:
8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccorde au Grand Tronc à Otonari pour l'Ouest, et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m. se raccorde avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.
Les convois arriveront à 12.20 p.m. et 8.00 p.m. de l'Est, se raccorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud. Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.
Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m. se raccorde avec les trains express de Montréal.

Express de Boston et New-York via Rouse's Point.
Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 6.40 p.m. et se raccorde à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 et à New-York à 8.00 le lendemain matin.
Des chars dorcières Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point.
Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.
D. C. LINSLEY,
Géant.

FE

Le Br

—Vrai quier avec sure-toi, je volenté, et ma petite l'enlèvement vilain pays même pas compte bien —Merci, en relevant

—C'est Quand on possédait mes grand pour géri que m —Ah ! p fait.

—Tu ne marier, —C'est s —Je com marie te pla —Et qu' —Très-b trouver. Co te plairé ? Voyons le sur les qual seul. Allons —Père, mences.

—Soit ! L devra être —Pas t —Vingt —Bon ! Passé l'âge. Pas beau. —Oh ! il faisons d'un intelligent e —Appro nous enten grosse quest —Je n'y je tiens à ce nir. —Que ve —Écoute et regretté m'appartait que j'aurais situation in pair pas. J'ouant une gaguée, et moi-même. —Crois-tu mari oisif ? —Non, ce tello, tu ne s tu refuse que j'aurais pourrais plus —Je sera demoiselle L —Le banqu —Eh bien ! t'agréé si fo si bien. Oui, nageais. Je aussi. Depu du de grand confianco au avenir. —Ai-je be mer ? —Robert transport de de contenir.

—Puis, se r —M. Rol taire ! —Comme soucillé, tu t de Carnot ! —Alco plai ne répodit —M. Dorgé de visage. C prise et le n —Qui te j jeune homin ton presen —N'est-il murmura-t- vent que tu ce ? N'est- il .. pauvre la —Le banqu son passé ; —C'est vr Carnot à to tonne que je tions. Ce je songeais à pour gendre —Et com que tu plaisir de de si pré que vivemer —Je ne p —Quoi ! c donc paiais —D'un ar le prie de m gr. Tu sais de Carnot e venait de m Bourse et q il avait eu a ma maison, l longues anntion de ce j natire et gr sans resourc employ qu' de où on n'a —Je me pl jamais et q J'ajoute m je l'ai prati b lui. Je l'ai e'œuvre au des vites q Mais il ne p res.

—Porqu jeune fille. —Parce seigneur et gneur. L'in e'est dans l

—Puis, se r —M. Rol taire ! —Comme soucillé, tu t de Carnot ! —Alco plai ne répodit —M. Dorgé de visage. C prise et le n —Qui te j jeune homin ton presen —N'est-il murmura-t- vent que tu ce ? N'est- il .. pauvre la —Le banqu son passé ; —C'est vr Carnot à to tonne que je tions. Ce je songeais à pour gendre —Et com que tu plaisir de de si pré que vivemer —Je ne p —Quoi ! c donc paiais —D'un ar le prie de m gr. Tu sais de Carnot e venait de m Bourse et q il avait eu a ma maison, l longues anntion de ce j natire et gr sans resourc employ qu' de où on n'a —Je me pl jamais et q J'ajoute m je l'ai prati b lui. Je l'ai e'œuvre au des vites q Mais il ne p res.

—Porqu jeune fille. —Parce seigneur et gneur. L'in e'est dans l

—Puis, se r —M. Rol taire ! —Comme soucillé, tu t de Carnot ! —Alco plai ne répodit —M. Dorgé de visage. C prise et le n —Qui te j jeune homin ton presen —N'est-il murmura-t- vent que tu ce ? N'est- il .. pauvre la —Le banqu son passé ; —C'est vr Carnot à to tonne que je tions. Ce je songeais à pour gendre —Et com que tu plaisir de de si pré que vivemer —Je ne p —Quoi ! c donc paiais —D'un ar le prie de m gr. Tu sais de Carnot e venait de m Bourse et q il avait eu a ma maison, l longues anntion de ce j natire et gr sans resourc employ qu' de où on n'a —Je me pl jamais et q J'ajoute m je l'ai prati b lui. Je l'ai e'œuvre au des vites q Mais il ne p res.

—Porqu jeune fille. —Parce seigneur et gneur. L'in e'est dans l

—Puis, se r —M. Rol taire ! —Comme soucillé, tu t de Carnot ! —Alco plai ne répodit —M. Dorgé de visage. C prise et le n —Qui te j jeune homin ton presen —N'est-il murmura-t- vent que tu ce ? N'est- il .. pauvre la —Le banqu son passé ; —C'est vr Carnot à to tonne que je tions. Ce je songeais à pour gendre —Et com que tu plaisir de de si pré que vivemer —Je ne p —Quoi ! c donc paiais —D'un ar le prie de m gr. Tu sais de Carnot e venait de m Bourse et q il avait eu a ma maison, l longues anntion de ce j natire et gr sans resourc employ qu' de où on n'a —Je me pl jamais et q J'ajoute m je l'ai prati b lui. Je l'ai e'œuvre au des vites q Mais il ne p res.

—Porqu jeune fille. —Parce seigneur et gneur. L'in e'est dans l

—Puis, se r —M. Rol taire ! —Comme soucillé, tu t de Carnot ! —Alco plai ne répodit —M. Dorgé de visage. C prise et le n —Qui te j jeune homin ton presen —N'est-il murmura-t- vent que tu ce ? N'est- il .. pauvre la —Le banqu son passé ; —C'est vr Carnot à to tonne que je tions. Ce je songeais à pour gendre —Et com que tu plaisir de de si pré que vivemer —Je ne p —Quoi ! c donc paiais —D'un ar le prie de m gr. Tu sais de Carnot e venait de m Bourse et q il avait eu a ma maison, l longues anntion de ce j natire et gr sans resourc employ qu' de où on n'a —Je me pl jamais et q J'ajoute m je l'ai prati b lui. Je l'ai e'œuvre au des vites q Mais il ne p res.

—Porqu jeune fille. —Parce seigneur et gneur. L'in e'est dans l

antages

es

EVES,

ACH QUF.

portés de toutes les

pas es r-mpacer

4 grandes bouteilles

ent aucun minéral,

ublon, pissenet, rhu-

daiger

intestins, et sont un

n, les "Amers Indi-

RAITS

REDUCTION

ies gran'eur

INET

par doz.

HEZ

&

Delorme

et 569 Rue Sussex

ue Rideau.

TAWA.

garantie.

R. Bowes

TECHOTE

bre 25,

MARIO CHAMBERS

PARKS.

THOMAS

IER,

rues Albert et

an, HULL.

LE PLUS COM-

Tabacs et Vaisselles

choix une spécialité.

DE FER

"LANTIC"

DE MONTREAL

et New-York, et

l'Est et au Sud.

arrivent de la gare de

comme suit :

DE MONTREAL :

N EXPRESS se rac-

te avec l'Express du

pour l'Ouest et à

ainsi qu'au Grand Tronc

et-Est, arrivant à 12

N RAPIDE avec salle

arrivant à Montréal

accordant avec les

FEUILLETON

Le Bracelet Sanglant

II

-Vrai ? bien vrai ? demanda le ban-

-C'est entendu, reprit M. Dorgères.

-Tu ne serais donc pas fâchée de te

-Et qu'il te plaise, père,

-Très-bien. Il ne s'agit plus que de

-Père, j'ai mieux que tu commences.

-Soit ! Nous disons donc ce que mari

-Je n'y tiens pas essentiellement, mais

-Que veux-tu dire ?

-Écoute-moi, quand j'épousai ta chère

-Et bien, je le connais, ce mari qui

-Puis, se repréant aussitôt :

-Comment ! dit le père en fronçant le

-Alicia pâlit et baissa les yeux, mais elle

-M. Dorgères avait subitement changé,

-Qui te fait croire qu'il s'agit de ce

-N'est-il pas ton secrétaire intime ?

-C'est vrai, dit-il froidement, M. de

-C'est-à-dire que tu es méprise sur mes

-Et comment aurais-je pu supposer que

-Je ne plaisantais pas.

-D'un autre, probablement. Mais je

parce que je suis du peuple, moi, parce

-J'en conviens, mais ce mérite ne

-M. Dorgères, plus ému qu'il ne voulait

-Non, balbutia la jeune fille. Je n'ai

-C'est ma faute. J'ai eu tort de te parler

-Je ne veux pas médiser ma roture. C'est

-Et je suis trop vieux pour m'en gêner.

-C'est ma faute. J'ai eu tort de te parler

-Et sur cette sentence qui sera la dernière,

-Le dernier des Carnoël aurait même

-En effet, il avait dit à M. Dorgères,

-Pour qu'il se permit de déranger le

-D'habitude, en lui parlant, il disait :

-Qu'y a-t-il donc, monsieur ? lui de-

-D'habitude, en lui parlant, il disait :

-C'est-à-dire que tu es méprise sur mes

-Et comment aurais-je pu supposer que

-Je ne plaisantais pas.

-D'un autre, probablement. Mais je

-C'est-à-dire que tu es méprise sur mes

-Et comment aurais-je pu supposer que

-Je ne plaisantais pas.

-D'un autre, probablement. Mais je

-C'est-à-dire que tu es méprise sur mes

SITUATION DEMANDEE—Un instituteur,

ON DEMANDE

A VENDRE

W. A. ARMOUR

MOULURES POUR ENCADREMENT

Tableaux à l'huile anglais, français

Venez me faire une visite,

VENTE à bon Marché

ARTICLES

MODES

Mlle A. McDonald

DOWS ALEX

De Nouvelles Epicerics

SAUCES pour tous les goûts,

"LE TARAGON"

McARTHUR & TRAVERSY,

THE TEA POT

Un nouveau magasin

C. G. WILLMENT, Prop

LA MACHINE à COUDRE

"New Williams"

C. McDIARMID,

163, rue Sparg.

HOTEL RIENDEAU

Européen et Américain,

C. STRATTON

Marchand d'Epicerics

Dalhouse et St Patrick

HENRI MASSE

Prinrose et Cambridge

PETITE VEROLE!

Maison LEON & Cie.,

L'OBLITERATEUR!

Cheveux Supérieurs.

GEO. W. SHAW, agent général

LIGNE COURTE

Tableau DES HES.

BRANCHE D'AYLMER.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto

THOMAS Leblanc,

TAILLEUR

BERNARD SIMARD

BOUCHER

Etats Nos 1 et 2, Marché des Produits

M. SIMARD remercie ses nombreuses

BERNARD SIMARD,

Ameublement de Chambre à Coucher

AVEC

DESSUS EN MARBRE

\$30 SEULEMENT

MEUBLES

AUX ENTREPOTS DE VARIÉTÉ 532 ET 534 RUE SUSSEX

JOSEPH BOYDEN

VÉRITABLE

ÉLIXIR DU D^r GUILLIÉ

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux

Les Pilules de Vallet

Les Pilules de Vallet

Les Pilules de Vallet

Les Pilules de Vallet

Les Pilules de Vallet

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

GRAND ASSORTIMENT

De Chapeaux de Feutre,

CHAPEAUX DE SOIE

CHAPEAUX ET CASQUETTES

J. COTE,

NOUVEAU MAGASIN

PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapisseries

Peintures, Huiles, Pinceaux,

THOMAS Leblanc,

AVANTAGES

ES

EVES,

ACH QUF.

portés de toutes les

pas es r-mpacer

4 grandes bouteilles

ent aucun minéral,

ublon, pissenet, rhu-

daiger

intestins, et sont un

n, les "Amers Indi-

RAITS

REDUCTION

ies gran'eur

INET

par doz.

HEZ

&

Delorme

et 569 Rue Sussex

ue Rideau.

TAWA.

garantie.

R. Bowes

TECHOTE

bre 25,

MARIO CHAMBERS

PARKS.

THOMAS

IER,

rues Albert et

an, HULL.

LE PLUS COM-

Tabacs et Vaisselles

choix une spécialité.

DE FER

"LANTIC"

DE MONTREAL

et New-York, et

l'Est et au Sud.

arrivent de la gare de

comme suit :

DE MONTREAL :

N EXPRESS se rac-

te avec l'Express du

pour l'Ouest et à

ainsi qu'au Grand Tronc

et-Est, arrivant à 12

N RAPIDE avec salle

arrivant à Montréal

accordant avec les

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE une servante pour se rendre généralement utile. S'adresser au No. 248, coin des rues Saint-Patrice et Dalhousie, 21 août 1885-2r

ON DEMANDE—Cinq bons agents, s'adresser à Chevrier Frères, 406 rue Sussex Ottawa.

En route pour Hull

La grande Combinaison DE Lewis & Wardrobe FERA UNE VISITE SPECIALE AU CANADA

La troupe qui est composée de chanteurs, de danseurs, d'acrobates, de musiciens, de comédiens, de magiciens sera à HULL, VENDREDI LE 20 AOUT

Elle fera ensuite un tour dans le comté comme suit : à Chelsea, samedi, le 21 ; Pointe à Gatineau, lundi, le 23 ; Buckingham, mardi, le 24 ; Thurso, mercredi, le 25 ; Papineauville, jeudi, le 26 ; Montebello, vendredi, le 27.

Que personne ne manque cette représentation ?

—LISEZ CE QUI SUIT— La Gazette d'Almonte, où cette troupe a donné des représentations, disait : "La musique formée est excellente, le caractère de la représentation a été parfait; les contorsions de Tommy Olivier, ont émerveillé les spectateurs. Les propriétaires de cette troupe, tous deux bien connus dans le district, rencontrent partout des éloges de la part du nombreux public qui les patronise."

2-HEURES DE PLAISIR—2 Le prix d'admission sera de 25 et 10 centimes seulement.

UNE CHANCE EXTRAORDINAIRE.

Grands marchés dans les articles de Modes, Chapeaux garnis et non-garnis, Rubans, Soies, Dentelles, Plumes, etc., etc. Chapeaux de Pique-Nique à 50 cts. valant \$2. Acheté-ur en un chez

WOODCOCK Magasin populaire de Modes 39 Rue Sparks.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa } DANS LA COUR SUPERIEURE Emille Dupuis du village de la Pointe à Gatineau, dans le district d'Ottawa, femme de Louis Napoléon Fortier du même lieu marchand, Demanderesse, et Le dit Louis Napoléon Fortier, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le dix-sept juin courant. Aylmer, 17 juin 1886. T. P. FORAN, Avocat de la Demanderesse.

BULLETIN COMMERCIAL

PLAINTES—On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il a toujours fait usage. Si ce monsieur a en vue de flatter son palais, il est bien facile de le faire : les confiseurs ne manquent pas. Mais s'il veut guérir, c'est l'action du remède, et non le goût, qu'il doit considérer. S'il l'avait fait dès le commencement, en prenant un véritable remède, comme le remède du Dr Sey, il y a peut-être longtemps que sa dyspepsie aurait disparu.

Couchettes en bois dur, d'un beau fini (double) depuis \$1.50 en montant, meilleur marché en ville, à la Maison Economique, No 353 rue Wellington. 14 juillet—3m.

Actualité Une grande variété d'objets de piété, images et de livres pour la dévotion à Ste Anne etc. etc. Se vendent actuellement aux magasins de P. C. GUILLAUME No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington, C. Lévêque. 14 juillet—3m.

UN CODE DE COMMERCE ET UN TRIBUNAL DE COMMERCE.

On lit dans le Moniteur du Commerce :

Il faut avouer que nous vivons dans une confédération bien singulière, la constitution du Dominion, à l'exemple de toutes les constitutions fédérales connues, a réservé au pouvoir fédéral les questions qui touchent au commerce. Ce sont en effet celles qui exigent une solidarité d'intérêts, entre toutes les provinces d'un même pays. Seulement depuis que la confédération existe, on ne s'est guère occupé du commerce que pour remanier le tarif douanier. Dans le cours des vingt-cinq à trente dernières années, presque tous les états du monde ont remanié leur code de commerce. Ceux qui n'en avaient point, comme l'Allemagne et l'Italie, en ont fait un, et entre parenthèse, ce sont des œuvres très remarquables. L'idée même d'un code de commerce international a fait en Europe des progrès si considérables qu'on peut espérer qu'elle sera réalisée avant la fin du siècle. Et ici, où l'on codifie tout de même les statuts, le gouvernement dont c'est le métier, n'a pas encore songé à codifier les lois commerciales et à les mettre au courant des besoins du jour.

Nous avons un code civil, un code de procédures, un code municipal, voir même des statuts refondus; (il est vrai que ce sont des œuvres provinciales); et la loi commerciale qui aurait besoin d'être la plus claire, la plus courte, la plus facile à manier, en un mot celle qui doit être dans les mains des hommes de loi, la loi commerciale repose sur une série de statuts mal co-ordonnés, ou même elle n'existe pas du tout, par exemple en matière de faillite. Le plus nécessaire de tous les codes, c'est à-dire un code de commerce nous fait défaut, sans que d'ailleurs le gouvernement fédéral paraisse avoir la moindre envie de combler cette lacune.

Nous croyons qu'en cela comme en d'autres points, les commerçants ne sont point tout à fait sans reproche. Quand on les néglige ou quand on les opprime par exemple en matière de douane, ils ne crient pas assez forts, ils négligent trop souvent de s'organiser pour imposer leur volonté aux pouvoirs publics "Aide-toi, le ciel t'aidera," dit le proverbe. C'est aux commerçants qu'il appartient de s'aider par des actes, et à nous de les aider autant que nous le pouvons, par le bon avis.

Ce n'est pas seulement un code de commerce bien fait qu'il nous manque; c'est une juridiction commerciale spéciale. Montréal, une des places commerciales les plus importantes du monde, devrait avoir un tribunal de commerce, à l'instar de ceux qui existent en France pour régler vite, sans frais, sans amas de procédure et par l'entremise de commerçants notables, les contestations commerciales. Nous avons bien une cour d'amirauté; on parle d'établir une cour de douanes, dont nous serions d'ailleurs grands partisans. Un tribunal de commerce répondrait à un besoin beaucoup plus général et donnerait des résultats bien autrement saluaires.

Nous reviendrons sur cette question que nous nous proposons d'étudier en détail et sur laquelle nous appelons tout spécialement l'attention de nos lecteurs.

Attendez! attendez! Venez voir! venez voir

Personne ne peut vendre les savons aux prix de la Maison d'Épargne, rue Dalhousie. Queen's Laundry, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts; Savon Électrique, 6 cts. pris d'ailleurs, 8 cts; savon enveloppé, 7 barres pour 25 cts; 25 palettes pour 25 cts. Faites attention aux changements d'annonce tous les jours. Graisse, 10 la livre. \$1 dans votre poche est mieux que dans celle d'un autre. N. A. SAVARD.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow" et n'en prenez pas d'autre sorte. Achez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 353 rue Wellington. 14 juillet—3m.

ASSEMBLEE D'INDIGNATION

Hier soir, avait lieu à l'hôtel de ville dans la cité de Hull, l'assemblée publique régulièrement convoquée dans le but d'empêcher le maire de signer les débetures tant que les travaux d'extension de l'aqueduc ne seront pas commencés et pour connaître les raisons de l'absence de M. Fortin aux séances du conseil.

L'assemblée était très nombreuse et comprenait les principaux citoyens de Hull dont les noms appaaraissent plus bas sur les motions. MM. les échevins Richer, Landry, Ste Marie et Reinhardt étaient aussi présents.

M. Bernard Simard fut appelé à la présidence et M. Pierre Bouillianne chargé d'agir comme secrétaire. M. le président fait connaître le but de l'assemblée qui est de prendre le moyen de faire continuer, comme il a été entendu préalablement, l'aqueduc jusque dans le quartier quatre près de l'église. M. Simard fait voir l'injustice que l'on veut commettre à l'égard de cette partie de la ville qui payera sa part dans les taxes comme les autres parties de la ville, et qui ne sera pas protégée contre les incendies. M. Simard fait voir l'inconscience de M. l'échevin Fortin qui ne se rend pas aux assemblées du conseil pour prendre les intérêts de son quartier, et qui ne remplit certainement pas les obligations du serment qu'il a prêté comme échevin. M. Simard termine en expliquant que la présente assemblée a été convoquée pour prendre des moyens nécessaires d'empêcher la signature des débetures de cette cité, dont l'émission a été ordonnée, tant et aussi longtemps que le montant des dites débetures ne sera pas employé pour les fins pour lesquelles il a été destiné.

Son discours a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements.

M. Fortin et M. Graham furent ensuite appelés par la foule pour donner des explications sur leur conduite, mais ils n'étaient pas dans l'assemblée.

M. D'Orsonnens appelé ensuite prit la parole et fit voir toute l'importance de la construction d'un aqueduc au point de vue du progrès de la cité et de la diminution des taux d'assurance contre le feu. Il condamne aussi la conduite des quatre échevins qui persistent à ne pas vouloir remplir leur devoir en cette circonstance et rendre justice à toutes les parties de la ville indistinctement. Il s'explique jusque dans une certaine mesure la conduite de MM. Graham, Scott et Eddy dont les propriétés sont isolées et déjà suffisamment protégées contre le feu, mais il ne s'explique pas la conduite de M. Fortin. M. D'Orsonnens termine en proposant la motion suivante qui est secondée par MM. F. Desjardins, N. Fortier, Joseph Daoust, Antoine Parent, A. Bédard, Dr Béaudin, Jules Hamelin, Joseph Séguin, C. Bordeleau, B. M. snard, etc. : Que le maire de la ville soit prié de ne pas signer les dites débetures tant que les travaux d'extension de l'aqueduc ne seront pas commencés.

Cette motion est adoptée unanimement. M. Rochon, appelé ensuite à prendre la parole, ajoute de nouvelles explications à celles déjà données et dit qu'il comprend les obligations que la motion qui vient d'être votée lui impose. Il ajoute qu'il n'a pas l'intention de les éviter car elles sont dans l'intérêt bien compris des contribuables de la ville. L'extension proposée de l'aqueduc coûte une bien petite somme, \$5,500 environ, comparée au reste de l'aqueduc, et il est injuste d'en priver le quartier quatre et priver de protection contre le feu le collège, la salle et l'église catholique, et ainsi le quartier dans un avenir rapproché.

M. Rochon explique ensuite la conduite des échevins qui s'opposent à l'extension et stigmatisent leur conduite injuste à l'égard du quartier quatre, surtout celle de M. Fortin qui, par son abstention calculée des séances du conseil, est la cause principale de cette injustice. M. Rochon termine en disant qu'il se conformera à la motion adoptée ce soir et qu'il ne signera pas les débetures quelques procédures que l'on puisse prendre contre lui. M. l'échevin Landry appui les explications données et dit que bien qu'il réside aujourd'hui dans le quartier numéro deux, il ne fera pas aux autres quartiers l'injustice de leur refuser la protection contre le feu dont ils ont besoin. Il fait voir l'impossibilité qu'il y a pour les propriétaires de se faire assurer, et il dit qu'il est dans l'intérêt général de toute la ville que l'aqueduc soit construit jusque dans le quartier quatre. Il rapporte que M. Fortin lui a dit un soir qu'il irait à la séance si M. Scott y allait, mais que s'il n'y allait pas, il n'irait pas lui-même.

Il est ensuite proposé par M. Pierre Rochon, secondé par M. C. Bor-

deleau, que vu les explications données à cette assemblée les électeurs du quartier numéro 5 ne sont pas satisfaits de la conduite d'un de leurs représentants, M. Thomas Fortier, et que dans les circonstances, ce monsieur soit prié d'envoyer sa démission, et qu'un double de cette motion lui soit envoyé. Cette motion a aussi été signée séance tenante par MM. Normand Tellier, N. Fortin, T. St Jean, Basile Carrière, Octave Boucher, Félix Boucher, Edouard Joubert et plusieurs autres. Les électeurs du quartier cinq seront invités à la signer à leur domicile ce soir et demain.

Un vote de remerciements est ensuite donné au président et au secrétaire de l'assemblée, aux échevins et à Son Honneur le maire et la séance s'ajourne.

ECHOS DE HULL

Rôle d'évaluation Le comité de révision du rôle d'évaluation de la cité se réunit tous les jours. La révision touche à sa fin.

Voyage M. l'échevin Richer se propose de faire prochainement un voyage à Winnipeg.

Ce soir C'est à 8 heures, ce soir, sur le terrain de la Petite Ferme, qu'aura lieu la grande représentation de la troupe Lewis et Wardrobe.

Personnel M. T. C. Dumais est arrivé ce matin d'Edmonton, territoires du Nord-Ouest, où il était allé pour exécuter un contrat d'arpentage pour le gouvernement fédéral.

Dramatique Un correspondant de St André Avelin nous écrit que les messieurs qui ont donné la soirée dramatique dimanche dernier à Ripon ne font pas partie du club dramatique et musical de St André Avelin mais seulement d'un cercle sous les auspices de Ste Apolline.

Personnel M. Hardgrove, de Maniwaki, est en ce moment à Hull. Il rapporte que les électeurs de la vallée de la Gatineau commencent à prendre un grand intérêt dans la prochaine lutte électorale. Les opinions ne sont pas encore toutes formées.

Assemblée politique Un de nos lecteurs de Maniwaki nous écrit que lundi dernier M. Cormier a assisté, à un pique-nique des habitants du Désert et des cantons voisins, et que MM. MacDougall et Henry Ayles, avocats d'Arvid, ont parlé en faveur de sa candidature. M. Sullivan, marchand d'Arvid de Maniwaki, s'est ensuite constitué le champion de M. Rochon et a fait un discours en sa faveur.

Nous prions nos lecteurs dans les différentes paroisses du comté d'Ottawa de nous tenir au courant des assemblées politiques qui se tiendront dans leurs localités dans la lutte qui se prépare. Ils nous aideront grandement à rendre notre journal intéressant. Nos lecteurs doivent savoir qu'il est impossible d'avoir un reporter attiré à chaque assemblée qui se tiendra dans cet immense comté. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour nous aider.

DANS LA CAPITALE

M. Bonaparte Wyse Hier après-midi, grâce à l'obligeance de M. W. J. Perley, M. Bonaparte Wyse, madame Wyse et leurs enfants ont eu le plaisir de descendre les glissières des Chaudières sur un radeau de bois. Avenant été invités à les accompagner M. le sénateur Clewong, M. J. Tassé, M. le maire McDougall, MM. les échevins Desjardins et Durocher.

Demain soir, les directeurs de la société de colonisation du Lac Témiscamingue offriront un dîner à M. Wyse avant son départ pour le Lac Témiscamingue.

Excursion La troisième excursion sur le canal à bord du vapeur "Gatineau" a eu lieu hier soir. Un nombre considérable d'excursionnistes y ont pris part. La musique des Gardes y a été de nouveau admirée. On se propose de continuer ces excursions.

Dangereux Un trou profond au pied du poteau de télégraphe, à l'encoignure des Ponts Dufferin et des Sapeurs devrait être rempli car il s'agrandit chaque jour davantage et pourra être la cause d'accidents sérieux.

Pen d'affaires Les affaires en général, sont tranquilles dans la Capitale, en conséquence du grand nombre de citoyens qui sont en villégiature dans les divers endroits et virognants la ville. On s'attend que le commerce d'automne sera excellent.

Personnel M. James Carrell, propriétaire du Telegraph de Québec, est aujourd'hui à Ottawa.

En vacance M. le chef de police McVeity est actuellement en villégiature dans les environs de la Gatineau. Il est remplacé par M. l'inspecteur Bowis.

Eulevez ça Un chien mort est en permanence depuis quelques jours sur la rue Bassereau. On ne devrait pas tolérer pareille chose en pleine saison d'été. Nous sommes l'interprète de tous les citoyens en général en disant à l'inspecteur du Bureau de santé : enlevez ça!

Faute d'attention Un épicier ayant vendu pour 25 centimes à un acheteur quelconque hier, lui remit la même somme en échange d'une pièce de 50 centimes; quelques instants après le départ de l'acheteur, l'épicier s'aperçut que la pièce de 50 centimes était fautive. On fera bien de faire attention à plusieurs de ces pièces sont actuellement en circulation.

Cour de Police 20 août—Présidence de M. le juge O'Gara. Pierre Bergovin, ivrogne, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais; Samuel Moore, pour insultes, est acquitté; Délima Laferrière, pour langage insultant à l'égard d'Anne Clermont est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais; William Shea, pour un saut sur Céline Duchaine est acquitté faute de preuves suffisantes; Mary Farrell, jeune fille de quinze ans, pour langage insultant à sa mère est sévèrement riprimandée et condamnée en sus à une amende de \$5 et \$3 de frais ou à l'emprisonnement pour trois semaines dans la prison commune, aux travaux forcés, faute de paiement. La jeune coupable fond en larmes en entendant cette sentence, qu'elle sera obligée de subir; Dan Lunny, pour assaut est libéré; Jos. Valada, troublé la paix publique, est aussi acquitté.

Cour de Police 20 août—Présidence de M. le juge O'Gara. Pierre Bergovin, ivrogne, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais; Samuel Moore, pour insultes, est acquitté; Délima Laferrière, pour langage insultant à l'égard d'Anne Clermont est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais; William Shea, pour un saut sur Céline Duchaine est acquitté faute de preuves suffisantes; Mary Farrell, jeune fille de quinze ans, pour langage insultant à sa mère est sévèrement riprimandée et condamnée en sus à une amende de \$5 et \$3 de frais ou à l'emprisonnement pour trois semaines dans la prison commune, aux travaux forcés, faute de paiement. La jeune coupable fond en larmes en entendant cette sentence, qu'elle sera obligée de subir; Dan Lunny, pour assaut est libéré; Jos. Valada, troublé la paix publique, est aussi acquitté.

Personnel M. T. C. Dumais est arrivé ce matin d'Edmonton, territoires du Nord-Ouest, où il était allé pour exécuter un contrat d'arpentage pour le gouvernement fédéral.

Dramatique Un correspondant de St André Avelin nous écrit que les messieurs qui ont donné la soirée dramatique dimanche dernier à Ripon ne font pas partie du club dramatique et musical de St André Avelin mais seulement d'un cercle sous les auspices de Ste Apolline.

Personnel M. Hardgrove, de Maniwaki, est en ce moment à Hull. Il rapporte que les électeurs de la vallée de la Gatineau commencent à prendre un grand intérêt dans la prochaine lutte électorale. Les opinions ne sont pas encore toutes formées.

Assemblée politique Un de nos lecteurs de Maniwaki nous écrit que lundi dernier M. Cormier a assisté, à un pique-nique des habitants du Désert et des cantons voisins, et que MM. MacDougall et Henry Ayles, avocats d'Arvid, ont parlé en faveur de sa candidature. M. Sullivan, marchand d'Arvid de Maniwaki, s'est ensuite constitué le champion de M. Rochon et a fait un discours en sa faveur.

Nous prions nos lecteurs dans les différentes paroisses du comté d'Ottawa de nous tenir au courant des assemblées politiques qui se tiendront dans leurs localités dans la lutte qui se prépare. Ils nous aideront grandement à rendre notre journal intéressant. Nos lecteurs doivent savoir qu'il est impossible d'avoir un reporter attiré à chaque assemblée qui se tiendra dans cet immense comté. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour nous aider.

Courrier de Montréal

—Il y avait vingt-deux noms sur la liste à la Cour du Recorder, hier.

—Le port de Montréal a été récemment aussi encombré de vaisseaux qu'en ce moment.

—Adolphe Riendeau, accusé de vagabondage, a été condamné en cour de police à \$5 ou 3 mois.

—La police a été informée qu'un prisonnier s'est échappé de l'école de réforme de Sherbrooke et se cache en cette ville.

—Le magistrat de Police Desnoyers a été appelé à Ottawa, et le Recorder de Montréal le remplaçait, hier, à la cour de Police.

—Alfred Boucher a été condamné à six heures de prison pour vol de deux assistées à John Cowan, à bord d'un vaisseau dans le port.

—La compagnie des chars urbains vient d'adopter un nouveau système pour voies d'événements, semblables à celui employé aux États-Unis.

—La police est à la recherche d'un voleur qui s'est introduit dernièrement chez M. Henry L. B. Wood, coin des rues Stanley et Sainte Catherine.

—Le nommé David, victime d'un accident de voiture au carré Chabouillet samedi dernier, est mort hier de ses blessures à sa résidence, 96 rue Saint-Augustin.

—Les travaux de manécan du gouvernement fédéral sur la rue du Moulin à Vent progressent avec rapidité. On a posé un bon trottoir du côté de la rivière.

—Un vieillard de 70 ans, M. Guillaume Mainville, de la rue Leduc, a été condamné, hier matin, à \$10 d'amende ou deux mois de prison pour avoir battu sa femme.

—M. Fortunat C. Charlebois, marchand de nouveautés, a fait cession de ses biens, hier, sur la demande de M. Chs. Morton et Cie. Passif, \$3,600; actif, environ \$4,500.

—M. Stuart Cumberland, le spiritiste est en cette ville. Il fait le tour du monde. C'est le premier voyageur qui, des antipodes, nous soit venu par le chemin de fer du Pacifique.

—Quelques petits garçons jolissent près une vieille maison, rue Murray, quand une partie du mur s'écroula sur eux. L'un d'eux a eu la cuisse cassée et la tête gravement blessée.

—Les ouvriers cigariers ont décidé d'avoir un pique-nique le 6 septembre prochain. Le matin il y aura une grande procession et l'après-midi on se réunira à Elm Wood Grove.

—Deux prisonniers seulement sont actuellement à l'hôtel Payette, en attendant leur procès devant la Cour du Banc de la Reine. Ce cas est des plus rares dit le gouverneur de la maison.

—Un enfant de 14 ans, du nom de John Harrington, a été pris en flagrant délit de vol de charbon chez M. McClean. Il a comparu devant la cour de police, mais n'a pu être condamné faute de plaignant.

—Un jeune homme du nom de Michael Knox, a comparu hier matin devant le recorder pour répondre à l'accusation d'avoir frappé sa mère pendant qu'il était ivre. Le juge l'a condamné à deux mois de prison, aux travaux forcés.

—M. James McGregor, de la rue Craik, passant l'autre nuit sur la rue Craik tomba dans une excavation au coin de la rue Chenouville. Des constables l'en retirèrent, mais il s'est blessé à la tête. Il paraît de poursuivre la ville en dommages.

LORD & THOMAS, NEWSPAPER Advertisers, 45 to 49 Randolph St., Chicago, keep this paper on file and are authorized to make contracts with ADVERTISERS.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Donx Jésus!...interrompit tante Médie épouvantée.

—Ce doit être quelque noce, ajouta le cocher en fouettant ses chevaux.

Ce n'était pas une noce, mais bien la troupe de Lacheneur grossie du contingent de quatre ou cinq communes. La petite colonne s'élevait à 200 hommes environ...

Depuis deux heures déjà, Lacheneur eût dû être à la Croix-d'Arçay.

Mais il lui était arrivé ce qui toujours arrive aux chefs populaires. Le branle donné, il n'avait plus été le maître.

Le baron d'Escorval lui avait fait perdre vingt minutes, il en avait perdu quatre fois autant à Sairmeuse.

Là deux communes avaient opéré leur jonction, et les paysans s'étaient aussitôt répandus dans les cabarets du village pour boire au succès de l'entreprise.

Les arracher à leurs bouteilles avait été long et difficile...

Et pour comble, une fois qu'on les eut remis en marche, il fut impossible de les décider à éteindre des branches de pin qu'ils avaient allumées en guise de torches.

Prières, menaces, tout échoua contre une incompréhensible obstination. Ils voulaient y voir clair dissaient-ils...

Pauvres gens!...Ils n'avaient certes conscience ni des difficultés ni des périls de l'entreprise.

On leur avait fait de si belles promesses, quand on les avait enrôlés, on les avait grisés de tant d'espérances!...

Ils s'en allaient à la conquête d'une place de guerre, défendue par une nombreuse garnison, comme à une partie de plaisir...

Et gais, insoucians, animés de l'imperturbable confiance de l'enfant, ils marchèrent bras dessus bras dessous, en chantant des chansons patriotiques.

A cheval, au milieu de la troupe, M. Lacheneur sentait ses cheveux blanchir d'angoisse.

Ce retard de deux heures n'allait-il pas tout perdre?...

Que devaient penser les autres à la Croix-d'Arçay?...

Que faisaient-ils en ce moment?...

—Avançons!...répétait-il, avançons!...

Seuls les chefs, Maurice, Chanloumeau, Jean, Marie-Anne et une vingtaine de vieux soldats de l'Empire, comprenaient et partageaient le désespoir de Lacheneur.

Ils savaient, eux, ce qu'ils risquaient au terrible jeu qu'ils jouaient. Et eux, aussi, ils répétaient :

—Plus vite, marchons plus vite!...

Exhortations stériles!...Il plaisait à ces gens de marcher ainsi, lentement.

Et même, tout à coup, la bande entière s'arrêta. Quelques-uns en tournant la tête, avaient vu briller les lanternes de la voiture de Mlle de Courtemieu...

Bille arrivait au grand trot, elle rejoignit la colonne, on reconut la livrée, une immense clameur le salua.

M. de Courtemieu, par son appétit au gain, s'était fait plus d'ennemis que le duc de Sairmeuse. Tous ces paysans qui, plus ou moins, croyaient avoir à se plaindre de sa cupidité, étaient ravis de cette occasion qui se présentait de lui faire une peur épouvantable.

Car, en vérité, ils ne songeaient qu'à cette vengeance : le procès devait le prouver.

Grande fut donc la déception quand, la portière ouverte, on n'aperçut à l'intérieur que Mlle Blanche et tante Médie qui poussaient des cris perçants.

Mlle de Courtemieu était brave.

—Qui êtes-vous? demanda-t-elle hardiment, et que voulez-vous?...

—Demain vous le saurez, répondit Chanloumeau qui s'était avancé, pour ce soir, vous êtes notre prisonnière.

(A continuer)